

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et DAUMAS.

Absente excusée : Monsieur RICHAUD

Convocation et affichage : 16/04/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8

Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les subventions attribuées en 2023.

Il propose de renouveler les subventions aux associations habituelles qui ont déposé un dossier de demande d'aide.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur les propositions 2024.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- L'amicale des pompiers de Noyers : 200 €
- Fonds de solidarité 150 €
Monsieur le Maire explique que le FSL permet d'accorder aux personnes les plus défavorisées des aides financières pour l'accès au logement, le maintien dans le logement en cas d'impayés de loyers, les factures d'énergie, d'eau et de téléphone. Le FSL est financé grâce aux contributions du département, de la CAF, de la MSA, des communes, bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie et d'eau
- Le cercle de Valbelle : 1 000 €
- Bibliothèque Pédagogique F RICHAUDEAU : 10 €
- Escapades 50 €
- Crèche des P'tits loups : 150 €
- Association « jeux-bronnaises » : 200 €
Cette association assure des animations dans la vallée du Jabron, y compris à Valbelle.
- UTL Durance Provence : 100 €
Cette association a assuré un cours de Taï Chi à la Salle Montebelle cette année.
- La société de chasse « La Fraternelle » 350 €

Le Conseil, par 8 voix pour :

- ADMR : 500 €
(Madame GONNET ne prend pas part au vote)
- Le CRIC : 100 €
Cette association gère un garage solidaire qui est fréquenté pas des Valbellois
(Madame RENON ne prend pas part au vote)

- Disponible pour d'autres demandes : 690 €
Total : 3 500 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 23 avril 2024,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

